Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2018)

Heft: 2208

Artikel: Informatique en Suisse: le grand flou : des informaticiens, mais pour quoi faire?

Autor: Guyaz, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'a pas manqué de relever le défaut principal du texte. Le gel indifférencié des zones à bâtir procure un avantage indu aux cantons et communes disposant de surfaces surdimensionnées. Alors que les collectivités ayant fait un usage mesuré du sol, conformément aux objectifs de la LAT, verraient se restreindre leurs possibilités de développement.

Le Conseil fédéral, tout comme le Conseil des Etats, en rejetant ce texte sans contre-projet, n'a pas saisi l'occasion de proposer une stratégie plus fine tenant compte de la diversité des situations. Par exemple en liant tout classement en zone à bâtir à l'obligation d'une densité élevée d'habitat; en interdisant toute forme d'urbanisation pavillonnaire ou encore en supprimant les droits à bâtir d'une zone manifestement surdimensionnée.

La solution des initiants manque sans doute de nuance. Mais le refus d'entrer en matière des autorités également.

Le Conseil national va sans doute confirmer ce rejet. L'argument fédéraliste – le refus d'attribuer des compétences accrues à la Confédération – va une fois de plus servir de cache-sexe aux intérêts particuliers et à court terme.

La prochaine révision de la LAT programmée pour 2020 sera-t-elle l'occasion d'assurer une protection effective des terres agricoles, comme l'a par exemple décidé le peuple zurichois en 2012? Et de sortir enfin de l'ornière un fédéralisme qui a eu ses chances et ne les a pas saisies?

Informatique en Suisse: le grand flou

Des informaticiens, mais pour quoi faire?

Jacques Guyaz - 07 juin 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33290

La suppression par Nestlé de 500 postes dans l'informatique en Suisse romande suscite des réactions très contrastées.

Xavier Comtesse, l'ancien directeur romand d'Avenir Suisse, prétend en gros qu'il en va de la responsabilité de… Patrick Aebischer. Lorsqu'il présidait l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, celui-ci aurait eu tort de l'orienter vers les sciences de la vie, peu présentes dans la région lémanique, alors que l'EPFZ a choisi de former beaucoup d'ingénieurs en informatique. Ainsi la région zurichoise a pu, selon lui, attirer Google et Facebook. D'autres, comme Eduardo Sanchez, professeur à la Haute école d'ingénierie et de gestion d'Yverdon, ne partagent pas cette analyse et considèrent que la Suisse romande dispose de toutes les compétences nécessaires.

Les professions du numérique sont totalement déterritorialisées. Un informaticien muni d'un sac à dos contenant un ordinateur portable, un chargeur et un adaptateur peut travailler de n'importe quel point du globe disposant d'une bonne connexion à Internet. Les données peuvent être stockées n'importe où. Il est bien sûr nécessaire de créer un biotope professionnel, un lieu sécurisé où les professionnels d'une entreprise se rencontrent pour de vrai, peuvent échanger en face à face et non pas à travers un écran. Mais il n'existe pour cela aucun avantage national, aucune localisation privilégiée.

La Suisse doit-elle se plaindre du départ des services informatiques des grandes entreprises? Remarquons que l'externalisation des activités de gestion de base des entreprises, telles que la comptabilité, la facturation, etc., existe depuis une trentaine d'années, essentiellement en Inde à travers des sociétés comme

Tata Consultancy Services, présente à Nyon depuis les années 80. Nestlé n'a pas communiqué le type de travaux qui vont être délocalisés à Barcelone. Il s'agit sans doute des activités touchant davantage le cœur du métier de la société, car elles vont rester à l'intérieur de l'entreprise et ne sont pas sous-traitées à une société de services.

Nous pouvons imaginer que les travaux les plus sensibles, ceux qui nécessitent une forte protection des données resteront en Suisse. Les grandes sociétés se dirigent sans doute vers un modèle d'activités numériques à trois échelons.

Les travaux de base sont sous-traités dans des pays à bas coûts disposant d'excellents professionnels dont l'Inde reste le modèle. Les activités plus complexes et plus sensibles comme la gestion des marques, les orientations commerciales ou les chaînes de création de la valeur restent dans la société, mais sont exécutées dans des pays où les salaires sont plus bas. Une garantie de stabilité politique et juridique à long terme est bien sûr nécessaire.

Le Portugal a beaucoup misé sur ce triple atout: stabilité politique, salaires modérés et professionnels de qualité. Nestlé va à Barcelone comme les banques françaises sont allées à Lisbonne. Le cœur stratégique des grandes sociétés restera lui dans le pays du siège social avec toutes les garanties nécessaires de sécurité.
Dans le domaine de la cybersécurité, l'image de la Suisse comme pays très sûr constitue un atout certain. Les entreprises comme Kudelski qui cherchent à occuper ce créneau y trouvent un environnement favorable. La position de la Suisse comme place importante dans le domaine du stockage et de la sécurité des données est d'ailleurs soulignée dans la stratégie numérique du Conseil fédéral.

L'avenir de l'économie du numérique en Suisse reste très flou et entouré de beaucoup de questions. Si Google, Facebook et d'autres se sont implantés à Zurich, est-ce en raison de la qualité des ingénieurs formés à l'EPFZ? Il paraît que l'on manque d'informaticiens en Suisse, mais pour faire quoi exactement? Notre économie repose sur des productions de haut vol dans la pharmacie, les sciences de la vie, l'horlogerie, la mécanique, la banque, avec un contenu numérique de plus en plus important. Mais les experts dont nos entreprises ont besoin correspondent-ils aux formations dispensées dans nos hautes écoles? Nous n'avons pas trouvé de réponses à ces questions.

Bientôt le métier d'informaticien n'existera plus. Un créateur de jeux vidéo, un spécialiste en cybersécurité et un expert en robotique ont peu de choses en commun. La différenciation sera de plus en plus importante. Notre pays a besoin de professionnels dans les domaines les plus complexes, ceux qui peuvent apporter la plus forte valeur ajoutée à notre économie. Dans cette perspective, dire que nous manquons d'informaticiens n'a pas beaucoup de sens, pas plus que de regretter le départ à l'étranger d'activités administratives de grandes entreprises.

A condition bien sûr que le suivi, la formation et le reclassement du personnel touché soient assurés.